



ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des aides du SITOM pour l'achat d'un lombricomposteur

Avis aux personnes souhaitant composter mais ne disposant pas de jardin ! Le SITOM Sud Rhône soutient l'acquisition de lombricomposteurs pour les particuliers et les personnes morales résidant sur le territoire à hauteur de 20€ par foyer, dans la limite d'un par foyer et d'une somme d'aide totale maximale budgétée de 1000€ par an.

Qu'est-ce que le lombricompostage ?

Il s'agit du recyclage par le lombric des déchets organiques quotidiens crus (hors reste de carné), préalablement triés (extraction des plastiques, du verre, du métal...). Les déchets sont ensuite traités et décomposés par des vers puis le lombricompost est utilisé comme engrais écologique pour les plantes.

Plus d'informations sur le lombricompostage [ici](#) ➡

Quelles sont les modalités pour en bénéficier ?

> Aide réservée aux particuliers et aux personnes morales, les professionnels sont exclus du dispositif.

Les bénéficiaires doivent remplir un dossier de demande de subvention ([à télécharger ici](#)) et fournir les éléments suivants :

> [Formulaire de demande](#) complété

> Copie de la facture d'achat du lombricomposteur au nom propre du titulaire de la subvention, la date de la facture doit être postérieure au **1er janvier 2024** et doit mentionner la date d'achat ainsi que les éléments permettant l'identification du lombricomposteur

> Un justificatif de domicile de moins de 6 mois, aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture du lombricomposteur.

> Un relevé d'identité bancaire ou postal.

La demande doit ensuite être transmise au SITOM Sud Rhône par courriel à contact@sitom-sudrhone.com ou par courrier au 262 rue Barthélémy Thimonnier, 69530 Brignais.

Plus d'infos sur le [site du SITOM](#) ↗



 [RETOUR À LA LISTE](#)



SITUER



Vue plan



- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS

